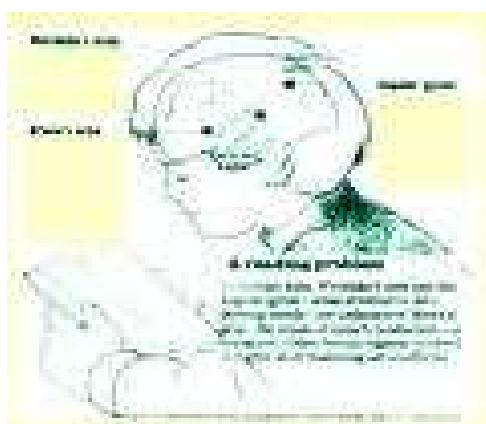


Petit guide à l'attention des enseignants qui accueillent un enfant dyslexique.

La dyslexie est une difficulté durable d'apprentissage de la lecture chez des enfants d'intelligence normale, indemnes de troubles sensoriels et psychologiques préexistants.

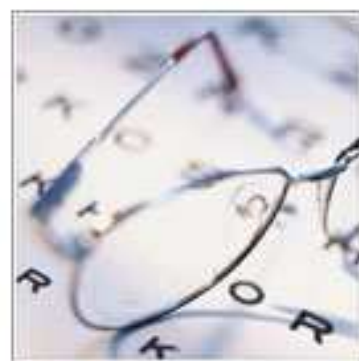
Ni les parents, ni les enseignants, ne sont responsables de ce trouble spécifique d'apprentissage.



Pour l'enseignant, il est souvent déroutant et culpabilisant de se trouver démuni face aux difficultés d'un élève dyslexique. S'il n'existe pas de recette miracle, car chaque enfant dyslexique est différent et unique, **le rôle de l'enseignant est d'aider l'enfant à se construire avec sa dyslexie**, en mettant en place des aménagements pédagogiques qui tiennent compte de ce trouble du langage.

1. Reconnaître le handicap d'un enfant dyslexique c'est reconnaître qu'il peut y avoir :

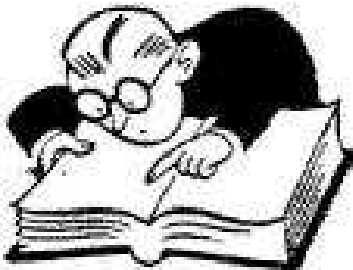
- Des perturbations du langage oral
- Des troubles de l'orientation dans le temps et/ou l'espace
- Des troubles de la discrimination visuelle et/ou auditive
- Des troubles de latéralisation
- Des troubles de l'attention
- Des troubles de la mémorisation
- Des troubles de l'analyse séquentielle
- Des transpositions ou omissions de lettres
- Des difficultés à déchiffrer les sons complexes
- Une mauvaise orthographe et une ponctuation aberrante.
- Une lenteur excessive dans toutes les tâches
- Des difficultés à retenir les poésies, les tables de multiplication
- Un mauvais repérage dans le temps.
- Un mauvais repérage en géométrie.



- Une mauvaise mémoire immédiate (= rythme)
- Des difficultés d'organisation personnelle (cartable, trousse...)
- Des difficultés en numération
- Des difficultés liées aux échecs successifs au cours de la scolarité
- Une grande fatigabilité : décalage de rythme entre la pensée et le mouvement, décrochage
- Des difficultés de concentration
- Dans l'immense majorité des cas, d'immenses difficultés dans l'apprentissage des langues étrangères

2. Comment aider l'enfant dyslexique au sein du groupe classe :

- Présenter l'information par plusieurs entrées : visuelle et auditive à chaque fois cela est possible (carte, images, photos.)
- Le placer devant, face au professeur.
- Ecrire gros et peu au tableau, utiliser la couleur, épeler les mots difficiles.
- Proposer des documents aérés, éviter les photocopiés avec une police réduite et surchargés.
- Apporter une aide méthodologique (plan de travail, fiches outils, etc.)
- Stimuler son attention, sans le bloquer psychologiquement (exercice très difficile !), en lui posant des questions pendant le cours.



- Ne pas hésiter à lui répéter les choses.
- Ne pas le cantonner à des tâches simples mais savoir doser la quantité de travail.
- Pas de « pitié » mais de l'indulgence et de la persévérance.
- Et surtout l'encourager.

3. Comment faciliter son travail écrit :

- Eviter les textes manuscrits.
- Ne pas le laisser sortir avec un cours retranscrit de sa main.
- S'assurer qu'il ait un support écrit correct pour travailler. Ne pas hésiter à lui en fournir un.
- Lui faire suivre le cours avec un document écrit à surligner (éventuellement le manuel).
- Fournir des photocopiés ou photocopies à chaque fois que possible, pour limiter les transcriptions écrites, copie ou prise de notes, source d'erreur,

4. **A propos de l'évaluation :**

- Privilégier l'expression orale dans l'évaluation de ses connaissances et dans la restitution des leçons.
- A chaque fois que c'est possible, ne donner qu'une consigne à la fois.
- Lire à voix haute pour l'enfant les consignes (en maths, par exemple) ou s'assurer de leur compréhension (éventuellement lui faire répéter).
- Aménager en français les épreuves d'orthographe en dictant des textes plus courts ou préparés, et dans les autres matières ne pas prendre en compte l'orthographe.
- Demander une correction partielle mais rigoureuse (sur les notions de la leçon par exemple)
- Donner moins de devoirs à la maison mais ne pas hésiter à donner un ou deux exercices difficiles.
- Adapter les modalités d'évaluation de manière à permettre l'observation des progrès.
- Mettre en place un « tiers temps » (effectif ou sous une autre forme, QCM, moins de questions, ...)
- Dissocier l'évaluation des acquis et l'orthographe. Donner éventuellement deux notes, une pour l'exercice ou la notion évaluée, une pour le devoir complet.
- Donner des appréciations encourageantes sur la copie tenant compte des efforts fournis.
- Eviter sur les bulletins tout épithète dévalorisant et injuste par rapport à son handicap.

5. **Proposer des outils facilitateurs :**

- Proposer la construction d'un cahier aide-mémoire, d'un carnet lexique...
- Encourager les outils facilitateurs chaque fois que l'objectif du travail n'est pas en contradiction avec leur usage : ordinateur, calculette, tables de multiplications, d'additions, de conjugaison, dictionnaires....
- Permettre l'utilisation de l'ordinateur pour le rendu des devoirs écrits ; taper un mot oblige à faire plus attention à « l'image du mot » ; la correction orthographique permet de s'autoriser à écrire et de se centrer sur l'écriture ;
- Utiliser les logiciels de prédiction de mots.

~~~~~

**Le but est de permettre à ces enfants et adolescents de poursuivre leur scolarité et leur acquisitions scolaires en privilégiant chaque fois que c'est possible d'autres « canaux » que celui du langage écrit qui est et restera plus difficile à maîtriser pour eux que pour un autre enfant.**

~~~~~

*Pour en savoir plus Guide Handiscol : « Apprendre à lire avec un trouble du langage » col. Prévenir l'illettrisme
http://www.education.gouv.fr/handiscol/ressources/guide_pro.htm#besoins*